

PLUi de Cassagnabère-Tournas : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 14 février 2024

Le document d'urbanisme en vigueur à Cassagnabère-Tournas (Haute-Garonne) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 14 décembre 2023. Il délimite 85 zones, dont 6 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 14 février 2024.

- Le PLUi de Cassagnabère-Tournas s'applique dans sa version du 14 décembre 2023.
- Il délimite 85 zones : 6 urbaines (U), 4 à urbaniser (AU), 5 agricoles (A) et 70 naturelles (N).
- Sur les 388 communes de la Haute-Garonne dont nous publions le document, Cassagnabère-Tournas occupe le rang 52 par le nombre de zones délimitées : 45 zones de plus que la médiane du département (40 zones).
- 22 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Cassagnabère-Tournas depuis 2013, pour 10 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	85 zones
Zones urbaines (U)	6 zones
Zones à urbaniser (AU)	4 zones
Zones agricoles (A)	5 zones
Zones naturelles (N)	70 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI COEUR ET COTEAUX DU COMMINGES
Version du	14 décembre 2023
Partition GPU	DU_200072643_A
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/DU_200072643_A/a73cb8174209b32ff8fea139aff60ef2/200072643_reglement_20231214_A.pdf

Les risques naturels et technologiques à Cassagnabère-Tournas

Risques majeurs recensés	Inondation, Séisme
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	10 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	1er juillet 2022
Péril de la dernière reconnaissance	Sécheresse
Plans de prévention des risques naturels approuvés	0 plan
Plans de prévention des risques naturels prescrits	1 plan
Potentiel radon	Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles
Base GASPAREX extraite le	21 septembre 2026

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/31-haute-garonne/cassagnabere-tournas-31109>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

UA, UB, UT

Nomenclature des zones à urbaniser

AU, AUa, AUb

Situation administrative

Code INSEE

31109

Code postal

31420

Intercommunalité

CC Coeur et Coteaux du Comminges

Département

Haute-Garonne

Région

Occitanie

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

85 zones

Zones délimitées — 28 septembre 2026

85 zones

Zones délimitées — 2 septembre 2026

85 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Peyrouzet (3,7 km)

16 zones

Esparron (3,8 km)

15 zones

Aulon (4,6 km)

40 zones

Saint-Lary-Boujean (5,1 km)

33 zones

Saint-Élix-Séglan (5,5 km)

9 zones

Castéra-Vignoles (5,6 km)

15 zones

Boussan (5,8 km)

32 zones

Aurignac (5,9 km)

68 zones

Escanecrabe (6,0 km)

33 zones

Ciadoux (6,0 km)

28 zones

Saint-Marcet (6,1 km)

39 zones

Lilhac (6,3 km)

17 zones

Saint-André (6,4 km)

41 zones

Saman (6,5 km)

11 zones

Latoue (6,5 km)

35 zones

Cazeneuve-Montaut (7,0 km)

32 zones

Montgaillard-sur-Save (7,5 km)

19 zones

Bouzin (8,3 km)

25 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/31-haute-garonne/cassagnabere-tournas-31109>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.